



CDEN

« bilan de rentrée »

du 24 novembre 2020

M. l'IA-Dasen de la Haute-Garonne,
Mesdames et messieurs les membres du CDEN 31,

L'UNSA Éducation est prête au dialogue. Celui-ci s'organise, s'entretient, et se facilite.

Pour l'organiser, nous avons demandé à réunir une instance consacrée au 2nd degré, après avoir étudié le 1^{er} degré. Vous n'avez pas souhaité donner une suite favorable à cette demande, ce qui aurait certainement permis d'entretenir le dialogue social tel qu'il a été laissé par votre prédécesseure dans notre département.

L'empilement des thématiques d'analyse de cette rentrée si particulière ne va pas faciliter notre dialogue sur chaque point étudié.

Par exemple, l'école inclusive, qui arrive en dernier dans le document de travail, ne doit faire l'objet d'un traitement étudié à la hâte : la question est bien trop sensible et mérite toute la considération du CDEN.

De même, comment éluder la question des différents protocoles sanitaires mis en place dans les écoles et établissements de notre département ? Comment faire pour les oublier ? Et bien tout simplement en n'y consacrant aucun mot dans le document de travail. Rajouter une ligne au sommaire ne nous apparaît pourtant pas si compliqué.

Il nous apparaît essentiel d'aborder ce point sur cette rentrée qui a touché tous les agents de l'EN (enseignants et non enseignants, chacun à leurs niveaux), ainsi que tous les personnels territoriaux qui se démènent dans notre centaine de collèges.

Peut-être, également, que la désorganisation de l'hommage à notre collègue Samuel Paty aurait pu faire l'objet d'un point d'information.

Là aussi, un fait de rentrée exceptionnel qui concerne tous les agents de l'EN ne fait l'objet d'aucun retour d'analyse.

Nous le regrettons.

A propos de la situation sanitaire

A propos de la situation sanitaire et des protocoles mis en œuvre, notre sentiment est qu'au lieu d'assurer la sécurité de chacun, le dernier protocole et la gestion de la crise sanitaire n'amène qu'insécurité (rappelons-nous quand même des masques toxiques ...) et tensions par manque d'anticipation de notre administration.

La mesure des masques obligatoires en élémentaire a été annoncée peu de jours avant la rentrée de novembre. Dès le 3 novembre, des tensions ont eu lieu dans les écoles, des directeurs ont reçu des courriers d'intimidation.

Il a fallu réclamer des précisions et attendre le vendredi 13 novembre pour que les écoles reçoivent enfin une consigne claire sur la gestion et l'accompagnement des incidents.

Les directeurs d'école reçoivent ordre et contre-ordres pendant les vacances, le week-end, dans des délais impossibles à tenir. Ils doivent quotidiennement répondre aux familles, avec peu d'éléments mais avec loyauté et dignité. Ils doivent appliquer un protocole qui ne répond pas à toutes les situations. Alors, messieurs et mesdames de l'administration, mais aussi des collectivités territoriales : **arrêtez de les surcharger de demandes « non essentielles » au fonctionnement de l'école et à la gestion de la crise.**

Dans les EPLE, les chefs d'établissements qui prennent la pression de toutes parts font de leurs mieux pour transcrire des décisions qu'ils apprennent le plus souvent par voie de presse, toujours dans l'urgence, avec la charge de faire appliquer les nouvelles dispositions.

Les enseignants, les gestionnaires qui s'adressent aux agents territoriaux, et ces agents aussi, sont éreintés de s'adapter en permanence à ces communications incessantes.

La multiplicité des déclinaisons locales du protocole n'arrange en rien la compréhension des mesures par tous les acteurs. Quand le cadre n'est pas cadré, ça part de travers...

Dans les écoles de Haute-Garonne

Dans les écoles de Haute-Garonne, nous risquons d'entendre que l'encadrement s'améliore ... Dire cela suscite au mieux l'incrédulité des personnels, il faut donc préciser qu'en réalité il n'y a pas d'amélioration.

- Une centaine de postes a été nécessaire pour établir des classes de CP-CE1 à 12. Pourquoi le bilan n'en fait-il aucun bilan ?

- Ces postes manquent cruellement ailleurs : dans le remplacement pour commencer.

Quel est le bilan du manque de remplacement ? Combien d'élèves ont été répartis dans d'autres classes depuis la rentrée, en évitant le brassage ?

- Ces postes ont aussi manqué pour les ouvertures de classe.

Quel bilan peut-on faire pour les écoles qui devaient avoir un accompagnement particulier (parce qu'elles n'avaient pas bénéficié des ouvertures nécessaires) ?

Sur la maternelle, nous avons un vrai problème de fonctionnement. Les mairies, les parents et les personnels ont besoin de comprendre. Nous ne nous mettrons certainement pas d'accord mais nous voulons un fonctionnement compréhensible par tous.

En Haute-Garonne, il y aurait un seuil d'ouverture à 32 ; il y a un objectif de ne

pas dépasser 30 ; il y a eu des ouvertures à partir de 28, pour des grandes sections à moins de 24.

S'il vous plaît, pouvez-vous nous indiquer quelle est la règle ? 32, 28, 30 ? Nous ne voulons pas vous convaincre, ni vous contraindre, mais nous voulons comprendre.

Et pour ajouter un dernier élément : quid des 94 contractuels recrutés jusqu'au 12 février ? Quelle méthode pour les recruter ? Quelle aide avant de les mettre en classe ? Comment fait-on en mars ?

Pour le SE-Unsa, il serait moins pire d'utiliser ces moyens temporaires sur des remplacements courts.

En ce qui concerne le 2nd degré

En ce qui concerne le 2nd degré, nous commencerons par évoquer le problème de la saturation des locaux du collège de Villemur avec – chose rare - la démission du CA de l'établissement des parents d'élèves : la situation, déjà tendue localement, tourne au désaveu de la population. Une réaction, des actes sont attendus.

Par ailleurs, l'UNSA Education sait que plusieurs conseils de disciplines pour apologies du terrorisme ou soupçons de radicalisation ont été organisés dans des collèges de notre département. C'est la confirmation que la Haute-Garonne est bien un terreau où s'enracine la contestation des valeurs de la République. En cela, le projet de réorganisation de la mixité sociale qui est en cours ne trouve que plus de sens. Mais tous les personnels enseignants et non enseignants, les personnels de vie scolaire, sans oublier les personnels de direction, doivent être accompagnés dans ces situations. Selon nos collègues, les modules existants sont très pauvres.

Notre Dsden, en lien avec les services académiques et peut être les collectivités locales, doivent pouvoir proposer des modules d'accompagnement plus pertinents et répondants sur mesure aux demandes des personnels. Si ces modules existent, ils sont alors trop méconnus.

Toujours sur le 2nd degré, la manie de rogner les heures sur les ouvertures de division doit cesser : par exemple, ouvrir une 6e supplémentaire au collège de Quint avec seulement 25 h oblige l'établissement à financer le reste, et donc à renoncer à des dédoublements concertés par toutes les équipes locales. C'est un exemple parmi d'autres à notre connaissance. M. l'IA, nous vous demandons de financer les ouvertures de divisions que vous décidez à la hauteur de ce qu'elles coûtent.

Toujours sur les collèges, nous réitérons ici ce que nous avons écrit à notre Ministre encore la semaine dernière : quand un consensus large réunit la communauté éducative sur des adaptations locales au protocole sanitaire, il doit être possible d'impulser un enseignement en distanciel partiel.

Enfin nous terminerons en évoquant l'école inclusive.

Enfin nous terminerons en évoquant l'école inclusive.
Last but not least diraient certains.

Pour les ULIS écoles et collège, nous avons une demande. L'augmentation des unités est notable mais depuis quelque mois les manques sont encore plus visibles que les ouvertures.

Plusieurs secteurs sont en extrême tension et nous ne voyons pas combien d'élèves sont en attente. Ce point fait l'objet d'une question diverse de l'UNSA Éducation.

Notre bilan est une demande : dès janvier 2021, il faut de nouvelles ouvertures d'ULIS.

Il n'est pas possible de renvoyer à septembre 2021 les enfants en liste d'attente et de maintenir une telle surcharge dans plusieurs structures.

Sur les AESH, qui restent es oubliés de la revalorisation à ce jour...

- Une anecdote : combien d'AESH en Haute-Garonne ? Environ 4000 ?
Que dit le bilan de rentrée de leur employeur ? Rien. Même leur nombre est oublié.

- Quelles formations sont prévues ? Une « Mise à disposition de ressources via le site SDEI » dit le document. Combien d'agents connaissent ce site ? Combien savent ce que veut dire « SDEI » ? Combien ici peuvent donner le chemin d'accès de ce site via celui de la DSDEN ?
C'est d'autant plus pénible, que ce site comporte vraiment des ressources pour les personnels.

- Le bilan ne dit pas que les AESH-mutualisées subissent des pressions pour se couper en quatre. En effet, cette fakenews (indiquant « un AESH pour 4 élèves ») tend à devenir un nouvel évangile de gestion. Le SE-Unsa dénonce cette dérive.

Enfin sur **les PIAL ou** « comment rater une bonne idée ». Leur installation, pour l'instant, crée plus de problèmes qu'elle n'en résout. Un exemple, le bilan annonce la création de 24 AESH référentes, sans dire que ces fonctions et les personnes qui les occupent restent inconnues des AESH et des enseignants de leur secteur.

Cette déclaration anormalement longue pour ce qui nous concerne, doit vous convaincre, M.l'IA-Dasen, de réunir plusieurs instances de rentrée.

Nous revenons au début de notre intervention : l'UNSA Education est prête pour le dialogue. Nous sommes prêts à l'entretenir, l'organiser et le faciliter.
Nous attendons un signe de notre administration.